

Journal de bord, septembre 2022

Le 01, pendant une trentaine de minutes, plusieurs personnes se sont plaintes de la numérisation des services. Remplacer l'homme par la machine ne convient pas à tout le monde.

- On n'arrive pas à obtenir des informations ou prendre rendez-vous, il faut avoir internet ! Avant, nous allions au guichet, c'était plus facile !
- Même avec internet sur mon téléphone portable, c'est difficile de suivre les directives. On doit chercher comment aller d'une étape à une autre. Parfois, il faut remplir des formulaires ou envoyer un email !
- Les fournisseurs de télécom vous poussent toujours à acheter plus de produits !
- C'est fait exprès ! D'ailleurs, ce sont les services publics qui poussent les consommateurs à prendre des abonnements internet et des 'smartphones', alors que je suis habituée à mon téléphone ordinaire.
- Comment on fait si on ne sait ni lire ni écrire ?
- C'est ce qu'on appelle ' la Fracture numérique' !

« *Le digital par défaut : simple clic ou nouvelle claque ?* »¹

L'asbl est plusieurs fois revenue sur le sujet car le problème est pénible et doit être résolu. Dans le cadre de sa campagne 'Les oubliés du numérique', l'association 'Lire et Écrire' organise une action jeudi 8 septembre matin à Jambes pour revendiquer des solutions. C'est la journée internationale de l'alphabétisation. Nous participerons à cette manifestation et invitons nos usagers.

Le 02, pendant une demie heure, après avoir préparé, vérifiés et réglés nos écrans pour la rencontre avec l'échevin des travaux de Dinant, une fois de plus, pour ceux qui ne l'avaient pas vue, nous avons visionné et commenté la vidéo réalisée par des spéléologues¹.

Le spécialiste montre la chambre de collecte de plusieurs conduites. Il démontre que celle qui doit assurer l'évacuation est trop étroite, qu'elle ne pouvait pas évacuer le flux important des eaux de juillet 2021, d'autant plus que la « perte », le trou qui permettait naturellement à l'eau de s'infiltrer dans la terre a été bouché par du ciment. En frappant sur le sol du collecteur, il situe l'emplacement du trou, là où ses coups résonnent. L'eau qui s'engouffrait dans ce trou ressortait à la source de la « Villa Mouchenne », face à la Meuse.²

1 <https://lire-et-ecrire.be/Le-digital-par-defaut-simple-clic-ou-nouvelle-claque>

- Il y a plein de cailloux, il y a même des briques ! Comment sont-ils arrivés dans les canalisations ?
- Donc c'est parce que ces travaux ont été faits qu'il y a eu un trop plein ?
- Il semblerait ...

D'autres questions auxquelles tous attendent des réponses ont été posées.

Le dérèglement climatique commence à faire peur : la sécheresse de cette année est exceptionnelle, tout comme les inondations de l'année passée. Nous craignons que les pluies causent de nouvelles inondations catastrophiques...

Monsieur Closset, Premier échevin et échevin des Travaux et l'Entretien des voiries et des cours d'eau, a accepté notre invitation jeudi prochain pour nous éclairer. Il nous montrera sa vidéo sur les inondations.

Le 06, pendant une heure, nous sommes revenus sur la question de la Fracture Numérique, soulevant des commentaires passionnés. En effet, nous préparons notre participation à l'action de l'association 'Lire et Écrire' de ce jeudi matin à Jambes pour demander aux autorités plus de guichets de services avec du personnel.

- Dans les gares, les machines pour acheter les billets de train n'acceptent que les pièces et les cartes bancaires, pas les billets. Ce n'est pas pratique car il n'y a pas d'appareil de change en monnaie.

Nous nous sommes demandés pourquoi ces machines n'offrent pas cette option.

- Une fois, la machine pour acheter des billets de train à la gare était en panne. Mon ami a dû monter dans le train sans billet et il a reçu une amende de 80 euros !

Nous avons alors établi qu'il faut absolument chercher le contrôleur de train lorsqu'on n'a pas pu prendre son ticket avant. L'achat sera alors fait avec le contrôleur. Par contre, si c'est le contrôleur qui trouve le voyageur sans titre de transport, celui-ci sera considéré comme fraudeur et il aura une amende. L'amende est trop élevée pour prendre ce risque.

Revenant à la manifestation à Jambes, nous avons précisé que les organisateurs ont demandé que tous les participants soient vêtus de noir. Puis, nous avons décidé ensemble par quel moyen de transport nous y rendre et revenir. Certains préféraient le train pour sa rapidité tandis que d'autres trouvaient le bus plus pratique car il rapproche plus du lieu de l'évènement.

- Est-ce que vous avez tous votre abonnement TEC ?

- Oui !

- Non !

- L'abonnement pour 12 mois est à 12 euros depuis septembre.

- Non, c'est 12 euros par mois.

- Pas du tout, c'est 1 euro par mois ! Je viens d'acheter le mien pour 1 an, j'ai payé 12 euros.

Certains participants ignoraient cette nouvelle. Tous sont ravis de cette offre de TEC, permettant de voyager sur tout le réseau, à volonté, y-compris en express ! Cet accord du Gouvernement wallon pour les publics BIM et les 65+ est saluée. On se plaint quand ça ne va pas, on félicite quand une décision bénéfique est appliquée.

Nous avons déterminé les horaires des trains et des bus, pour l'aller et le retour, sans oublier les trajets à pied vers et en rentrant du lieu de la manifestation. Nous nous sommes ensuite livrés à un petit exercice d'économie :

- On pourrait économiser sur le budget de l'association en prenant tous le bus, en contrepartie nous pourrions manger quelque chose sur place.
- Est-ce qu'on aura le temps de finir notre assiette ? On doit rentrer pour notre session d'information de 14 heures ! (éclat de rire général)
- On n'a pas dit non plus qu'on allait au restaurant ... grâce à l'économie du bus ! (rires)
- On va manger un petit truc sur le pouce.

Nous pouvons tous réduire nos dépenses de transport, on peut se permettre d'autres dépenses !

Jeudi, après l'action à Jambes, nous accueillerons dans nos locaux, le Premier Échevin de Dinant. Il vient nous parler des inondations et des travaux qu'il a effectués. Il nous présentera aussi une vidéo.

Le 07, le Comité Jeunes Dinant s'est réuni pendant 2 heures. Les participants ont approfondi leurs projets qu'ils souhaitent voir aboutir à Dinant. Ils vont bientôt pouvoir commencer la rédaction d'un cahier de revendications. Ils travaillent également sur des réalisations qu'ils prévoient mettre en œuvre eux-même.

Le 08, après avoir participé l'action organisée à Jambes par Lire et Ecrire, nous avons profité d'un petit moment de convivialité autour de très bonnes frites, il a fallu se dépêcher à rentrer pour recevoir Monsieur Closset.

Ensuite, pendant 2 heures et demi, nous avons accueilli le Premier Échevin, Monsieur Closset, invité pour nous parler des inondations qui ont frappé Dinant en juillet 2021. Il a donné des informations sur les actions prises depuis, avec des supports vidéos réalisés par des privés, par France 3, par Michael Danse (RTL) et par lui-même.

Tout le monde a été fort impressionné en revoyant ou en découvrant les images des eaux ravageant plusieurs secteurs de Dinant. Les participants empruntent ou vivent, pour certains, dans ces rues et routes ravagées par des eaux dévalant les pentes avec une violence inouïe.

Lors des enregistrements télévisés des inondations, il avait été dit qu'il n'y avait eu aucune victime. Malheureusement, une victime est décédée des suites des blessures dues à l'inondation de son appartement. La malheureuse avait échappé de justesse à une noyade inévitable grâce à l'intervention d'un groupe de jeunes alertés par ses cris.

Le logement de la dame est situé en bordure de Meuse, mais l'inondation venait des collines et non du débordement de la Meuse.²

Une participante, émue, a reconnu sur une vidéo, son quartier à Bouvignes. Les eaux sont arrivées lentement puis subitement violemment au point de crever les trottoirs jusqu'aux fondations et d'emmener au passage deux dizaines de véhicules. Les réparations provisoires des trottoirs et de la chaussée ont coûté 320.000 euros à la Commune de Dinant. Ce type de dégât n'est pas couvert par l'assurance communale.

Le coût des réparations s'élève à des millions d'euros, cependant tout le monde était d'accord pour dire que les biens personnels, les souvenirs perdus sont bien plus précieux et n'ont pas de prix.

2 Lien vidéo 1

Mr Closset a montré des vidéos enregistrées partout dans la Commune lors de ses recherches des causes et des solutions. Nous avons vu des grosses canalisations bouchées par des débris manifestement déchargés illégalement en grandes quantités : des débris de béton ou l'accumulation de terre provenant des cultures. Nous avons aussi vu des travaux effectués, auparavant et nouvellement, pour canaliser les eaux de pluie, certains s'étendant sur des dizaines de mètres.

Nous avons appris que les autorités ont différents rôles concernant la gestion des eaux : la Commune est responsable des voies d'eau extérieures tandis que la Province l'est pour les eaux souterraines et la Région Wallonne de la voirie. Tout aussi important à savoir est la responsabilité des propriétaires terriens, tenus d'entretenir les berges sous peine d'être exproprié jusqu'à 6 mètres de terrain par les autorités communales, qui alors les entretiendront. Les ruisseaux doivent aussi être curés par les habitants lorsque ces cours d'eau passent par leurs propriétés. De même, les agriculteurs doivent veiller à ce que les pertuis ne soient pas bouchés. La Commune a besoin de l'autorisation des propriétaires pour visiter les chantoirs privés. Questionné, Monsieur Closset a répondu qu'il ne connaît pas l'état de ces pertes situées sur des terrains privés auxquels il n'a pas autorité pour accéder.

Il a été constaté que les cartes de la Région Wallonne ne sont pas toujours à jour, il sera donc bienvenu que le travail de mise à jour soit rapidement complété.

Mr Closset a conclu que les mesures suivantes devraient pallier aux problèmes. Il a soumis ces recommandations aux autorités et mandaté les services compétents :

- multiplier les avaloirs au niveau de la voirie ;
- déboucher plusieurs trous ;
- ne pas bétonner là où les eaux sont censées s'écouler dans le sol ;
- mettre plus de grilles et non des plaques ;
- nettoyer les conduits régulièrement.



Une vidéo du spéléologue Joël Hosselet a été montrée à l'échevin. On y voit la problématique des canalisations sous le cimetière de Foqueux, et il a été suggéré, qu'à l'instar des recommandations de la CWEPSS, que Mr Closset et le spéléologue collaborent dans l'identification des problèmes (canalisations bouchées et autres pertes, voir notre journal de bord du mois d'août, page 2).

L'Asbl a pour projet d'organiser des promenades sur les Chemins des Eaux, pour donner aux personnes intéressées de voir d'elles-mêmes les canalisations, ruisseaux et autres et comprendre leur fonctionnement. Monsieur Closset accepte de participer à la conférence débat qui sera organisée à l'occasion du 2ème anniversaire des inondations.

Mr Closset a prévenu qu'il faut malgré tout s'attendre à d'autres inondations.

Après le départ de l'échevin, le groupe a évalué la rencontre. Certains la trouvent très satisfaisante, car les messages destinés à l'échevin sont bien passés, sans heurts, dans un esprit positif d'aller de l'avant, plutôt que de chercher des coupables. Malheureusement, nous retenons qu'il s'estime impuissant pour agir sur les terrains privés. Il ne nous a pas dit quelle est l'autorité compétente.

L'échevin a donné des informations concrètes et précises en mettant le doigt sur des causes évidentes d'aggravation des inondations, mais comme il l'a dit : « Je ne suis pas ingénieur, je suis ingénieux ». Comme toutes informations, les siennes doivent être vérifiées. Certains participants trouvent suspect qu'il ait débouché les entrées des gros pertuis immédiatement après les inondations, sans constat préalable. Il ne nous a même pas montré une photo, mais, comme il l'a dit,

il est en procès contre un entrepreneur qui lui reproche d'avoir travaillé sans son autorisation sur son terrain privé pour déboucher les gros avaloirs. L'échevin est lui-même un entrepreneur actif dans l'évacuation de déchets...

Quelques jours après la rencontre avec l'échevin des travaux, nous avons eu la visite d'un expert des sous sols, un spéléologue aguerri. D'après lui, si les chemins de l'eau n'avaient pas été obstrués à bien des endroits, il y aurait eu des inondations, certes, mais elles auraient été bien moins violentes. Il y aurait eu beaucoup moins de dégâts. Nous nous sommes entendus sur des projets sur le sujet pour 2023.

Le 13, pendant un petit quart d'heure, nous avons discuté de la hausse des prix et avons inévitablement évoqué la politique. Une visiteuse s'est plaint :

- Tout augmente!

Deux interlocuteurs ont enchaîné, avec des convictions bien différentes :

- L'hiver approche, ça va être dur avec les factures de chauffage, surtout avec la guerre en Ukraine !

- Les prix augmentent depuis 2002.

- Oui mais tout de même, la hausse récente est due à la guerre en Ukraine, et l'Europe vient de voter un budget de 12 millions d'Euros pour des armes, sans demander notre avis !

- L'Europe défend la démocratie !

Un troisième interlocuteur a rejoint la conversation :

- Tout est question d'argent, ce n'est pas une question de démocratie. Il faut voir ce qui se passe en Syrie!

- Sans parler de la grosse manipulation sur les armes de destruction massive en Irak; voyez le résultat! C'est la politique étrangère des États-Unis qui cause beaucoup de conflits, nous assistons à une remake du bras de fer entre le communisme et le capitalisme.

- Non, c'est un combat pour la démocratie. Poutine veut reconstruire l'URSS, c'est un dictateur, et il n'est soutenu que par des dictateurs.

- N'empêche, le gaz du chauffage et les autres énergies produites par la Russie vont nous manquer. J'ai lu quelque part que des tractations sont en cours.

Nous n'avons pas eu le temps d'approfondir, mais le sujet vaut bien quelques recherches dans la presse, la presse libre et impartiale. Nous n'y manquerons pas. ...

Le 21, pendant deux heures et demie, le Comité Jeunes Dinant s'est réuni au local. Ce sont des adolescents âgés de 15 à 17 ans.

Vu que lors de la précédente réunion, il y avait eu pas mal de débordements et qu'un des participants avait suggéré des interdictions, le règlement d'ordre intérieur de l'Asbl a été distribué et discuté pour aider les jeunes à rédiger leur propre règlement, un premier pas pour la constitution effective en devenir du groupe.

En réaction au premier point du règlement :

- Qu'est ce que c'est la xénophobie ?

- La xénophobie est une phobie, donc une peur ou une aversion. Xeno vient du grec et signifie 'étranger'. Il s'agit donc d'hostilité envers les étrangers.

Le point sur l'interdiction d'usage de drogue, de tabac et d'alcool a soulevé l'intérêt général :

- On ne peut pas fumer alors ?

- Ça dépend, vous pouvez fumer du tabac, dehors, à la pause.

- Et la Beuh ?

- Ce n'est pas aussi dangereux que les drogues dures mais ...
- Ça dépend des gens et de la quantité, c'est comme l'alcool, un peu, ça va, mais beaucoup, bonjour les dégâts !
- Il y a des gens qui réagissent bien d'autres pas.

Il a été mis en évidence que l'usage de l'alcool et de la marijuana peuvent avoir des conséquences dévastatrices en abusant ou au long terme. Il a été expliqué aux jeunes que leurs abus pourraient faire d'eux des adultes en difficulté, sans avenir ou en marge de la société.

Plusieurs points du règlement ont été adoptés, en utilisant un système de vote par cartons de couleur.

Les notes de la réunion précédente ont été revues ensemble.

Concernant la distribution de préservatifs et de serviettes hygiéniques, un mail va être envoyé au planning familial en vue d'un éventuel partenariat.

La question de l'importance de préserver la planète dans tous les projets a été soulevée.

Ensuite, des revendications à transmettre à la Commune de Dinant ont été discutées sur base de ce qui avait été noté lors des précédentes réunions :

« A l'attention des autorités communales de Dinant

Mesdames, Messieurs le Bourgmestre, les Échevines et Échevins,

Le COMITE JEUNES DINANT a pour but l'amélioration de la vie des habitants de Dinant, selon les constats de jeunes qui souhaitent participer activement à l'organisation de leur lieu de vie selon le principe : « par et pour les jeunes ».

Les jeunes ont surtout besoin d'un endroit sain spécialement conçu pour eux et où ils puissent s'adonner à des activités qui leur conviennent.

Ils estiment que certains projets sont à leur portée ou réalisables avec des partenaires :

- *Projet distributeur de rue : Il s'agit d'installer un distributeur de préservatifs et de serviettes hygiéniques dans un endroit facilement accessible à tous.*
- *Projet de participation à la course de baignoires en 2023.*
- *Projet de sponsoring d'une école dans un pays pauvre.*
- *Projet d'organisation d'activités lucratives pour financer la réalisation des projets énoncés ci-dessus.*
- *Participation à des activités de baby-sitting et d'aide aux personnes âgées.*

Les Jeunes demandent aux autorités de réaliser les plus gros projets, à savoir :

- *Création d'une sport-zone (projet prioritaire)*
 - *Dinant plage (avec barrières, sable, transats, boissons, volley)*
 - *Piscine (à la darse ou en Meuse, avec toboggan, tremplin)*
 - *Maison de jeunes ou Salle des jeunes*
 - *Agrandir et améliorer le parc du Square Lion, y placer une fontaine, ajouter des bancs, le rendre attractif pour ados*
- Actions : Participation aux travaux*
- *Projet patinoire écologique (plaques synthétiques pour remplacer la glace).*

Challenges: Lieux publics, délimitations pour éviter squatters, vandalisme et excréments de chiens, installer caméras de sécurité, surveiller, maintenir propre. »

Des questions organisationnelles ont suivi la rédaction de la lettre :

- Comment faire pour transmettre cette lettre aux autorités ?
 - On va aller à la Commune et on dépose la lettre.
 - Oui mais comment ?
 - On prendra rendez-vous !
 - En costume cravate !
- L'asbl organise avec le Centre Culturel une action à la Journée Internationale contre la Pauvreté, le 17 octobre. Pensez-vous qu'il serait possible de profiter de l'événement pour aller à la commune ? Mais les jeunes, pour la plupart en scolarité, ne pouvaient pas confirmer leur emploi du temps. L'ordre du jour n'a pu être épuisé, le temps faisant défaut, nous avons décidé de continuer, de parler des projets prioritaires et d'un éventuel logo à créer pour le Comité Jeunes Dinant à la réunion suivante, fixée pour le 5 octobre à 14 heures.
- Avant de se séparer, il y a eu des questions concernant le statut BIM et le prix des transport TEC. Les jeunes qui ne sont pas BIM et qui n'ont pas 18 ans ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas bénéficier de l'abonnement à 12 euros, à l'instar des 18-24 ans.

Le 22, pendant deux heures, nous avons discuté de sujets d'actualité, la conversation a démarré avec un commentaire sur la guerre avec la Russie, puis s'est focalisée sur l'Arménie et son histoire, au vu de l'escalade des hostilités entre elle et l'Azerbaïdjan. Nous avons utilisé des cartes géographiques pour bien situer ces pays.³

- La Russie est tout près !
 - Je pensais que l'Arménie avait disparu depuis le génocide au début du 20ème siècle !
 - Le pays, mais pas le peuple. Un pays, plus petit, est né à la chute du communisme.
 - C'est quoi, à l'intérieur de l'Azerbaïdjan ?
 - Le Haut-Karabagh. Après la chute du communisme, ce territoire a fait partie de l'Arménie. Des Azéri sont partis. Des Arméniens se sont installés à leur place.
- La situation a été expliquée, emmenant d'étonnements en étonnements. Nous avons encore consulté des cartes⁴:

Il y a des tensions entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie depuis longtemps. Auparavant, celle-ci s'étendait jusqu'au Haut-Karabagh.

*Elle incluait une partie de la Turquie, le Nakhitchevan, une partie de l'Azerbaïdjan des territoires de la Géorgie, de l'Irak et de l'Iran.*⁵

Au début du siècle dernier, l'empire ottoman a perpétré des génocides contre les arméniens et les kurdes, provoquant de grandes migrations vers d'autres pays.

Avec la chute de l'empire ottoman et aussi à la fin de la seconde guerre mondiale et le partage des territoires de la région ont provoqué de la frustration dans le monde musulman. L'empire ottoman était musulman. Mais après les deux guerres mondiales, se sont les vainqueurs occidentaux qui ont partagé les restes de ce vaste empire qui avait dominé un large territoire (en brun sur la carte) pendant 500 ans.



3 <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/armenie1-genrl.htm>

4 https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/3d/Ottoman_Empire_16-17th_century-fr.svg/langfr-220px-Ottoman_Empire_16-17th_century-fr.svg.png

5 <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/armenie2-HST.htm>

Les kurdes étaient en majorité yézidis. Cette religion est au moins aussi vieille que le judaïsme. Bien que le yézidisme ait survécu, beaucoup de kurdes de ces pays sont devenus musulmans.

- Ce n'est pas fini avec les massacres des kurdes; en Turquie et en Syrie, par exemple.
- J'ai entendu parler des exactions contre les yézidis, il n'a pas longtemps ; je ne savais pas qu'ils étaient kurdes.
- Des Arméniens sont également yézidi.

Plusieurs des pays de l'ancien empire ottoman ont fait partie de l'URSS. A la dislocation de l'Union Soviétique, tout comme avec les colonies européennes, les nouvelles frontières n'ont pas toujours tenu compte des peuples⁶. Ainsi, le territoire des kurdes est réparti entre la Turquie, la Syrie, l'Iran, l'Irak. D'autre part, il y a des peuples d'origine et de culture russe notamment dans le Donbass, en Ukraine et en Géorgie.

De triste mémoire, nous nous sommes souvenus des conflits entre la Bosnie et la Serbie. Nous avons remarqué la différence avec la guerre d'Ukraine et de Russie, qui n'est pas une guerre de religions.

La discussion a pris ensuite une autre tournure : une participante a fait remarqué que lors des razzias de l'empire ottoman, les plus belles femmes étaient capturées.

- Il y a avait aussi des pratiques avec enlèvements des femmes les plus belles.
- Ou lorsque les familles la refusait en mariage à un homme.

On peut aussi interpréter que c'est le désir sexuel de l'homme qui est 'protégé', le voile étant censé empêcher que ses sens soient émoussés en voyant une belle femme.

- Ou pourquoi ne pas envisager que le voile protège surtout la femme des appétits masculin ?

C'est une logique qui ne peut être facilement comprise chez nous et pourtant, dans d'autres cultures, nous retrouvons le même principe : la femme doit être protégée contre l'homme aux pulsions irrespectueuses ou incontrôlables, alors qu'ici, le respect de la femme est inscrit dans la loi.

- La loi n'empêche pas qu'il y ait du harcèlement.
- Et même des agressions...

Le 23, pendant une heure, nous avons continué la discussion de la veille en évoquant la guerre froide suite à la menace d'utiliser la bombe atomique brandie par Vladimir Poutine. Nous avons constaté que tout le monde n'a pas la même perception de la guerre froide. Par exemple, une participante, très active à l'époque, n'a même pas eu conscience de la menace qui pesait tout autant sur le monde occidental que sur les régions communistes. Elle n'est pas la seule à n'avoir pas pris la mesure du risque encouru. Par contre, ceux qui ont gardé le souvenir de la guerre froide se souviennent qu'à l'époque, tant la Russie que l'Ukraine étaient nos ennemis. C'est au plus fort des tensions, en 1954, que Kroutchev a fait cadeau de la Crimée à L'Ukraine⁷....

Le 27, l'animateur du Centre culturel ayant annoncé la veille qu'il n'a pas le temps de continuer à s'occuper de la journée du 17 octobre, pendant une heure, nous avons analysé la situation et pris des décisions : Puisque le CCD n'a pas obtenu de réponse des écoles. Il n'y aura donc pas assez de monde pour envisager une marche comme le souhaitait l'animateur. Par contre, le CCD maintient le concert du jeune rappeur qui avait été choisi en été, ainsi que la mise à disposition du matériel dont nous aurions besoin.

6 <https://www.estrepublikain.fr/actualite/2015/03/01/comme-on-le-voit-sur-la-carte-ci-contre-la-russie-est-sur-la-defensive-depuis-la-chute-de-l-urss>

7 https://www.lemonde.fr/europe/article/2014/03/15/d-un-simple-decret-khrouchtchev-fit-don-de-la-crimee-a-l-ukraine_4383398_3214.html

Suite à cette nouvelle, nous nous sommes pressés d'arrêter et de préciser un programme avec ce que nous avons déjà prévu entre nous : cantine gratuite, discussions sur le kiosque (forum), animations clowns, musique... Il reste à déterminer si et comment nous allons interpeller les autorités, vu que la marche qui aurait dû jouer ce rôle n'aura pas lieu.

Les slogans qui avaient déjà été choisis sont maintenus. Ils concernent l'égalité des chances par la gratuité scolaire

Ensuite, des participants ont essayé plusieurs lettrages pour un 'carton sandwich', un visuel pour l'évènement.

Fin d'après-midi, un petit groupe est parti avec les appareils photos, en promenade autour de la Meuse en chômage. Il s'agit de repérer les résurgences dans le cadre de notre étude sur les chemins de l'eau. Elles ont été faciles à repérer par rapport à ce que nous avons vu sur les cartes du géoportail wallon. Nous avons constaté que certaines résurgences (les principales) sont presque à sec.



La déviation du Jauvelan en aval du parking Patenier



Le Jauvelan (place Patenier)



Le pied la rue Saint Jacques



Embouchure de la Leffe



Embouchure du ruisseau souterrain de la route de Philippeville



Résurgence de la Villa Mouchenne

Le 28, nous avons eu une discussion sur les **repas scolaires**. Les participants ont comparé leurs cantines à travers les époques :

- De mon temps, c'était des tartines le matin et l'après-midi !
- A l'école, on avait du lait gratuit. Il y avait aussi du lait au chocolat, mais il fallait payer. Ça me donnait envie, mais bon, à la maison, on n'avait pas faim.
- Il y a des enfants qui arrivent à l'école le matin le ventre vide. Ils sont fatigués toute la journée ...
- Ce n'est pas normal !
- Et la cantine, combien elle coûte ?
- Environ 3 euros pour un repas.
- 3 euros ! C'est cher non ?
- Non, il faut compter tous les frais, les produits, le personnel, les installations et tout !
- Par semaine, ça fait tout de même 15 euros par enfant...

- Quand j'étais petite, il y avait des glaces le mercredi, mais nous n'avions pas assez d'argent pour en acheter. Heureusement, Maman, nous en achetait parfois au magasin.
En définitive, il y a réellement des parents pour lesquels payer la cantine de leurs enfants est au-dessus de leurs moyens, préparer leurs collations à emporter est aussi un challenge ...

Nous avons aussi finalisé la **conception des flyers** de notre évènement du 17 octobre. Les participants sont contents du résultat. Il reste à les imprimer et les découper.

En fin d'après-midi, nous avons eu la visite surprise du spéléologue, spécialiste de notre sous-sol et des chemins de l'eau. Nous l'avons questionné sur le constat surprenant de notre promenade photos autour de la Meuse en chômage : Il ne coule presque pas d'eau, là où nous pensions qu'il y en aurait le plus : au pied de la rue St Jacques et au niveau de la place Patenier (résurgences du Jauvelan, un ruisseau souterrain). De même, le ruisseau souterrain de la route de Philippeville est à sec.

Il nous a expliqué que, lors de la construction du parking de la Place Patenier, les résurgences du Jauvelan auraient été déviées vers celle qui est un peu plus en aval, le reste étant pompé en permanence. Quant au ruisseau de la route de Philippeville, les eaux viennent principalement d'Onhaye (Four à Chaux et Herlem). Ont-elles été déviées vers la source de la Villa Mouchenne ? Selon le spécialiste le débit de cette dernière n'a pas changé, mais il précise qu'il faut tenir compte de la sécheresse de l'été passé. Cependant, il a déjà bien plu depuis. Serait-ce que les chantoirs et pertes diverses auraient été bouchés et l'eau ne pouvant plus rejoindre ses passages souterrains, elle ruissellerait dans les égouts quand elle ne se perd pas par infiltration dans les terres ?

Le 30, nous avons fabriqué **deux pancartes** pour l'évènement du 17 octobre : « Pas de frais scolaires pour les parents » et « Cantine gratuite ». Les autres, ce sera pour la semaine prochaine.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)